

FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE

ADDITIONNER LES FORCES MULTIPLIER LES CHANCES

MUSIQUE

HANDICAP

ARTISANAT D'ART

BANQUE POPULAIRE
FONDATION D'ENTREPRISE

www.fondationbanquepopulaire.fnbp.fr





Sasha Boldachev,
harpiste



Charlotte Desmousseaux,
libraire



Steven Leprizé,
designer ébéniste

LE MOT DU PRÉSIDENT POPULAIRES ET MÉCÈNES

La Fondation d'Entreprise Banque Populaire, adossée à la Fédération Nationale des Banques Populaires, est, depuis bientôt 25 ans, l'instrument de mécénat des 18 Banques Populaires et de leurs Sociétaires.

En apportant son soutien à des projets dans les domaines de la Musique, du Handicap et de l'Artisanat d'art, elle en relaye les valeurs que sont la Solidarité, l'Esprit d'Entreprendre et le Goût de l'Innovation.

Dans cet esprit, l'accompagnement de nos jeunes lauréats, financier, mais aussi humain, s'inscrit dans la durée, sur plusieurs années, pouvant permettre non seulement l'amorçage d'une carrière, mais également la concrétisation d'un véritable projet de vie.

Cela ne serait pas réalisable sans la compétence et le dévouement des membres de nos trois jurys, véritables chevilles ouvrières de la Fondation, qui, depuis l'origine, savent détecter les meilleurs talents parmi les candidats.

Que toutes celles et tous ceux qui, au sein de la Fondation et de nos Banques Populaires, contribuent à créer et perpétuer cette alchimie, en soient chaleureusement remerciés.

Emmanuel Pouliquen



Vous avez du talent, nous vous donnons l'élan

PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ET ENCOURAGER L'ENVIE D'AGIR

Depuis bientôt vingt-cinq ans, la Fondation incarne les valeurs portées par les Banques Populaires et l'ensemble de leurs collaborateurs : solidarité et envie d'agir. Instrument de mécénat des 18 Banques Populaires et de leurs sociétaires, elle favorise l'initiative individuelle et soutient des projets de vie dans les domaines de la musique, du handicap et de l'artisanat d'art. Bien plus qu'une aide financière, cet accompagnement offre un tremplin aux jeunes talents pour la suite de leur carrière. À ce jour, plus de 690 lauréats ont pu ainsi prendre leur envol.

LA FONDATION EN CHIFFRES

Date de création : **1992**
Financiers : **les 18 Banques Populaires**
Budget : **1480 000 € / an**
Budget alloué depuis la création :
plus de 20 000 000 €
Bourse accordée : **entre 1000 et 15 000 € / an**
Durée du soutien : **de 1 à 3 ans**
Lauréats depuis la création : **262 musiciens, 412 personnes en situation de handicap et 22 artisans d'art**

UN TREMPLIN DÉTERMINANT POUR LES LAURÉATS

Être choisi comme lauréat par la Fondation, c'est avoir, à un moment charnière de son parcours, la chance de libérer son envie d'entreprendre et de changer de façon radicale sa trajectoire de vie. Qu'il s'agisse d'études, de formations professionnelles, de défis sportifs, de projets artistiques ou de création d'entreprise, les initiatives récompensées ont en effet toujours lieu à une période cruciale de la carrière ou de la vie des lauréats. Le soutien financier et humain s'étend de 1 à 3 ans, le temps d'établir une vraie relation de confiance et de faire profiter aux lauréats des conseils avisés de l'équipe et du large réseau de la Fondation.

DES JURYS D'EXCEPTION AU SERVICE D'UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS

Grâce à un fort ancrage des Banques Populaires partout en France, la Fondation décèle les porteurs de projet où qu'ils se trouvent : jeunes interprètes, compositeurs, personnes en situation de handicap et artisans d'art... Les jurys Musique, Handicap et Artisanat d'art sont composés de personnalités reconnues chacune

dans leur domaine d'intervention. Ils sélectionnent les candidats les plus prometteurs pour leur talent mais aussi pour leurs qualités de cœur, leur ténacité et leur envie d'agir. C'est le Conseil d'Administration de la Fondation qui, sur proposition des jurys, procède au choix final des lauréats deux fois par an. Être sélectionné comme lauréat, c'est bénéficier d'une reconnaissance de ses pairs et donc renforcer sa confiance en soi pour aller encore plus loin dans ses projets.

GOVERNANCE

Président : **Emmanuel Pouliquen, Président de la Banque Populaire Atlantique**
Délégué Général : **Michel Roux, Directeur Général de la Fédération Nationale des Banques Populaires**
Directrice : **Martine Tremblay**
Conseil d'Administration : **9 membres dont deux tiers de représentants des Banques Populaires et un tiers de personnalités externes qualifiées**
Jurys : **3 jurys composés de 10 experts dans chacun des domaines**

« La réussite humaine et professionnelle des lauréats est la preuve qu'une action basée sur une relation de confiance réciproque, l'exigence et le talent, porte ses fruits. »

1992
CRÉATION DE LA FONDATION
ET DE DEUX JURYS :
« MUSIQUE » ET « HANDICAP »

2002
CONCERT-ANNIVERSAIRE
DES 10 ANS DE LA
FONDATION AU THÉÂTRE
DES CHAMPS ELYSÉES

2008
PARTICIPATION
AUX J.O. PARALYMPIQUES
DE PÉKIN
4 MÉDAILLES, 7 LAURÉATS

CRÉATION DU FESTIVAL
« LES MUSICALES
DE BAGATELLE »

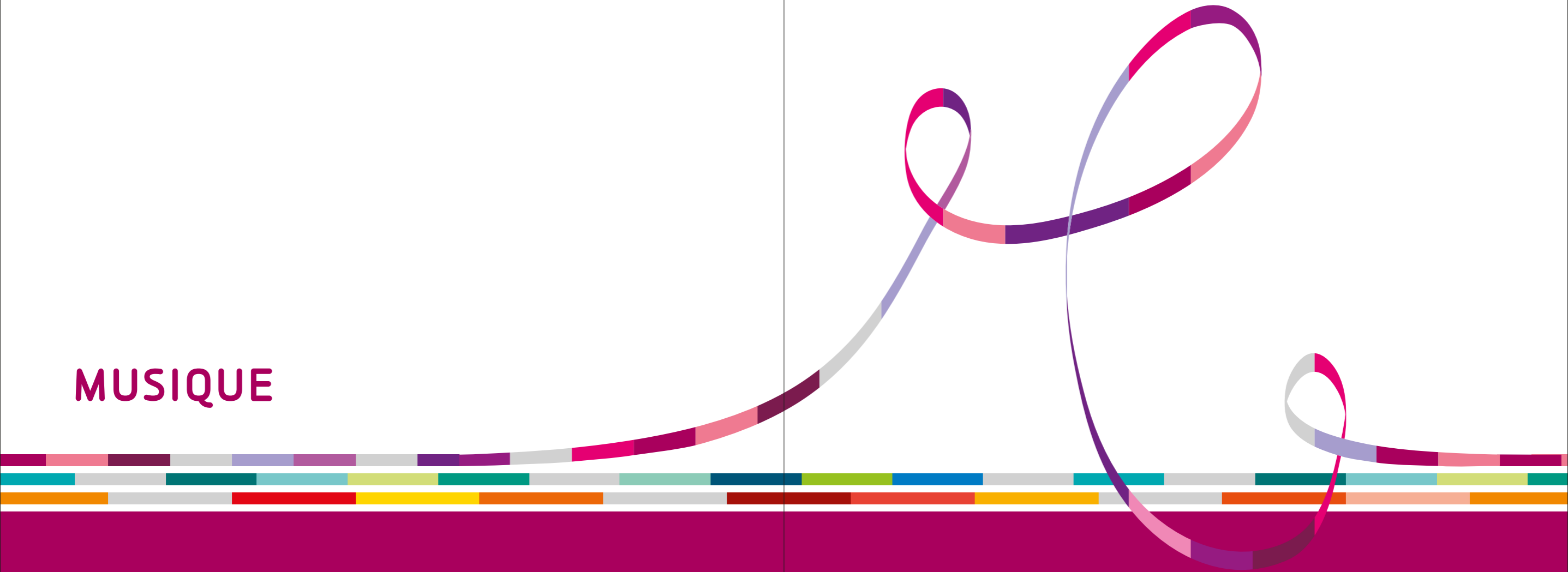
2012
20 ANS DE LA FONDATION,
ÉDITION SPÉCIALE DU
FESTIVAL DE BAGATELLE
ET MANIFESTATIONS DÉDIÉES
DANS LES BANQUES
POPULAIRES RÉGIONALES

PARTICIPATION
AUX J.O. PARALYMPIQUES
DE LONDRES,
2 MÉDAILLES, 5 LAURÉATS

2013
CRÉATION DU JURY
« ARTISANAT D'ART »

2015
PARTICIPATION
AU SALON
RÉVÉLATIONS :
5 ARTISANS D'ART
EXPOSÉS AU
GRAND PALAIS

MUSIQUE



Nigji Sanges, 32 ans, compositrice

Lauréate de la Fondation Banque Populaire en 2013
Présentée par la Banque Populaire Rives de Paris

« Pour créer, je dois être connectée à mes émotions, mais aussi avec le monde qui m'entoure. C'est de là que naissent mes compositions. »

C'est à 11 ans que j'ai décidé de devenir compositrice. Enfant, j'ai été baignée dans de multiples influences et ambiances musicales, du Zaïre à la Colombie, en passant par l'Italie, la Grèce, le Japon... Je suis pétrie de ces cultures qui se parlent entre elles, se côtoient et racontent l'intime de l'homme.

Quand je compose, je me mets en silence, en observation, à l'écoute de mes émotions intérieures et de ce que raconte le monde du dehors. C'est une aventure dont je ne sais jamais où elle va me conduire. Alors, je pars marcher, et je trouve... Tout cela fonctionne à l'intuition, à la justesse et la technique musicale est ce qui me permet d'aller jusqu'au bout de mes idées.

Avoir été choisie comme lauréate par le prestigieux jury d'interprètes et de compositeurs de la Fondation m'encourage et ouvre un champ très nouveau à mes perspectives. Son soutien me permet de répondre très concrètement aux exigences du métier de compositeur et de rencontrer d'anciens lauréats ou de jeunes interprètes. La confiance qu'elle m'a témoignée et son accompagnement sont un pilier pour moi et m'ont donné les ailes pour me réaliser aujourd'hui sans contraintes et dans un épanouissement artistique complet.

MUSIQUE

Nigji Sanges est marquée au sceau de l'éclectisme. Inspirée par l'environnement multiculturel dans lequel elle grandit et par le cinéma dont elle aime les ambiances musicales, elle se décide très tôt pour la musique de film, tout en poursuivant des études classiques de haut niveau en violon, piano et composition. Nigji écrit pour

diverses formations, de l'instrument solo à l'orchestre symphonique et chœur, et multiplie les collaborations. Elle a été lauréate du concours Emergence 2012 et du Concours Musiques en Courts présidé par Vladimir Cosma et Krishna Levy.





Sasha Boldachev, 26 ans, harpiste

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2014

« Sur scène, à chaque instant, quelque chose de neuf peut advenir dans la rencontre avec le public. »

Quand j'arrive sur scène, je salue un public que je ne connais pas et je me demande : "qu'est-ce que je veux leur offrir, ici et maintenant ?" La scène est ma maison. C'est là qu'advient l'inouï et sur ce fil sans filet, j'avance à la rencontre de la musique que je désire. Vivre de telles expériences est une immense chance.

La Fondation, en faisant de moi un de ses lauréats, m'offre l'opportunité de partager ma passion qui me laisse sans repos. Elle m'a soutenu aussi dans mon projet de fonder un "HarpTime Festival" : une école, une approche thérapeutique et méditative, croisée avec la pop et la musique contemporaine qui permettra aussi de conquérir un nouveau public.

La vie est trop courte pour tout faire ! Composer, interpréter, expérimenter de nouvelles façons de faire sonner l'instrument, revisiter le répertoire, vivre à Paris là où Debussy et Ravel ont composé et aimer... Ce qui m'importe, c'est de pouvoir toujours continuer à partager avec le public et ce soutien de la Fondation y contribue déjà.

MUSIQUE

Sasha Boldachev est un des plus grands harpistes de sa génération. Il commence la harpe à l'âge de 5 ans en Russie. À 6 ans, il compose sa première pièce et à l'âge de 9 ans et se produit aux côtés du Lithuanian State Symphony Orchestra. Il suit les plus grands maîtres à Saint Petersburg et à Zurich et obtient

de nombreux prix prestigieux. En 2005, il est choisi comme « outstanding artistic talent and contribution to European culture » à Vienne. La même année, il joue en soliste au 9^{ème} Congrès mondial de la Harpe à Dublin. Sasha Boldachev se produit et donne des masterclasses dans le monde entier.

Quatuor Hermès
Omer Bouchez, violon,
Elise Liu, violon,
Yung-Hsin Lou Chang, alto
Anthony Kondo, violoncelle

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2014
Présenté par la BRED Banque Populaire

« La transmission est au cœur de notre projet »

Comment transmettre au mieux ce qui fait la singularité d'une composition ? Comment toucher le vivant, ce qui frémit, se meut, émeut et invente un langage nouveau ? C'est sans doute cette recherche de l'inouï qui nous conduit depuis huit ans d'œuvre en œuvre, de concert en concert. A chaque fois, c'est le même désir qui nous pousse et nous relie tous les quatre : convaincre et donner à entendre le plus simplement possible ce que nous aimons. C'est pour cela que notre quatuor s'appelle Hermès, le passeur d'art et d'émotions...

Nous sommes tous les quatre très différents mais en même temps très complices. Une amitié forte nous relie mais aussi cette même envie de progresser, de nous dépasser et de renforcer notre cohésion pour poursuivre la route ensemble. La reconnaissance du public, de nos pairs, de jurys comme celui de la Fondation Banque Populaire sont autant d'encouragements pour travailler et rehausser nos exigences. Certes, nos sources d'inspiration sont diverses mais, quand nous fléchissons ou sommes pris par le doute, nous nous tournons vers de grands interprètes comme Alfred Brendel, un immense artiste et humaniste ! Une vraie source d'inspiration pour retrouver tout simplement le plaisir de jouer et de partager.

MUSIQUE

La complicité, l'intégrité et le talent les ont réunis. Ces quatre jeunes musiciens sortis ensemble du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon en 2009, reçoivent l'année suivante le premier prix du Concours international de musique de chambre de Lyon, le prix du public et le prix de la SACEM.

Ils cumulent ensuite les distinctions les plus hautes et donnent des concerts sur de grandes scènes internationales, de l'Asie aux Etats-Unis. Le jury de la Fondation leur a accordé un financement pour enregistrer un CD et passer commande à un compositeur.



MUSIQUE

Ouvrir le chemin aux jeunes talents

UN JURY PRESTIGIEUX POUR DES LAURÉATS D'EXCEPTION

Le jury de la Fondation d'entreprise Banque Populaire, présidé par le compositeur Philippe Hersant, est composé de grandes personnalités du monde musical : Alain Duault, Patrice Fontanarosa, Suzanne Gessner, Florent Héau, Gary Hoffman, Bruno Pasquier, Jean-Claude Pernetier, Laurent Petitgirard et Anne Quémener. Tous partagent l'exigence, l'impartialité et cette ambition commune de détecter les plus grands talents de demain. Après plus de vingt ans d'activité, et des auditions très sélectives, chacun est fier d'avoir contribué à l'éclosion d'artistes devenus depuis des solistes ou des compositeurs majeurs.

« MUSIQUE À CŒURS OUVERTS »

Mettre la musique à la portée de tous, même dans des lieux peu habituels, tels que les hôpitaux, les prisons ou en milieu rural et contribuer ainsi à permettre à des personnes de se reconstruire dans toute leur dimension humaine, telle est l'ambition de « Musique à cœurs ouverts ». Action grâce à laquelle la Fondation et ses lauréats vont à la rencontre de publics empêchés pour partager un moment de vie.

SE CONSACRER À L'ESSENTIEL : CULTIVER SON TALENT

À la sortie des conservatoires nationaux et des écoles de musique, les interprètes et les compositeurs entrent dans une période d'incertitudes et de fortes contraintes économiques. C'est à ce moment que la Fondation a choisi de les accompagner pour leur permettre de se consacrer à leur vocation. Débarrassés des inquiétudes financières pour un, deux ou trois ans, ils peuvent aller jusqu'au bout de leurs ambitions et oser prendre leur envol. La bourse leur permet de continuer à apprendre auprès des grands maîtres, de tenter de nouvelles expériences musicales, de participer à des auditions prestigieuses, d'enregistrer un premier disque ou de se produire en concert.

LA MUSIQUE AU CŒUR DES RENCONTRES

Pour les musiciens et les compositeurs, les rencontres sont souvent décisives. Permettre aux lauréats de se produire dans des festivals, dans des concerts, telle est aussi la vocation de la Fondation. Les jeunes musiciens y partagent des expériences uniques avec leurs pairs, se confrontent à leurs aînés et à des publics très variés, experts ou non-spécialistes. Autant d'occasions pour ces jeunes pousses de se faire connaître du public et des médias, une façon d'expérimenter ce que veut dire « passer la rampe » !

SOUTENIR LES FESTIVALS EN RÉGION

Le réseau des Banques Populaires en région et la Fondation soutiennent des festivals de musique classique partout en France. Ces festivals partagent les mêmes valeurs que la Fondation : démocratiser la musique classique et offrir aux jeunes artistes un réel tremplin avec un projet artistique de qualité. Grâce à ce vaste réseau, les lauréats peuvent se produire, se mesurer aux plus grands et rencontrer leur public.

RENCONTRE AVEC MARIELLE NORDMANN, DIRECTRICE ARTISTIQUE DE LA FONDATION ET DES « MUSICALES DE BAGATELLE »

« Comme un supplément d'âme... »

Tous ceux qui travaillent au sein de la Fondation le font avec générosité et désintéressement personnel. Nous créons des conditions humaines et artistiques favorisant la croissance, la liberté et « l'humanité » des jeunes talents. Nous plantons des graines qui portent déjà 'tout' en elles. Organisation de concerts, partenariats avec des festivals et des orchestres mais aussi concerts dans les prisons, les hôpitaux... Les jeunes artistes ont ainsi une vue large, ouverte et charismatique de leur magnifique métier-passion ! Je suis si heureuse de pouvoir leur transmettre mon expérience tant humaine que musicale... J'espère ainsi contribuer à développer chez eux ce supplément d'âme vital aujourd'hui...

Harpiste, soliste internationale, créatrice de spectacles musicaux, Marielle Nordmann fait partie de ces interprètes qui disent des choses simples et essentielles.

MUSIQUE

LES MUSICALES DE BAGATELLE, « DÉCOUVREUR DE TALENTS »

Chaque année, en mai, le Festival de Bagatelle propose des concerts de haut niveau conçus et imaginés par la célèbre harpiste et directrice artistique de la Fondation, Marielle Nordmann. Un rendez-vous convivial, pour découvrir le fleuron des

jeunes artistes, ouvert à tous, où se mêlent familles, non-spécialistes et fervents amateurs. Créé par la Fondation en 2008, ce moment musical est l'occasion pour les lauréats de se produire devant le grand public, de jouer ensemble et avec leurs aînés. www.lesmusicalesdebagatelle.com

TROIS QUESTIONS À PHILIPPE HERSANT, PRÉSIDENT DU JURY MUSIQUE

« La plupart des lauréats que nous avons distingués depuis 20 ans sont aujourd'hui des artistes reconnus. »

Vous êtes aux côtés de la Fondation depuis 2002. Pourquoi cette fidélité ?

Parce que cet engagement aux côtés des lauréats donne du plaisir ! Plusieurs années après, nous continuons de rencontrer les artistes : ils nous sollicitent pour un projet de disque ou de composition, nous échangeons, nous les faisons se rencontrer ou jouer entre « anciens » et « jeunes talents ». Bref, nous formons une grande famille et des liens profonds se sont tissés entre nous.

Etes-vous fier des choix que vous avez faits ?

Oui et surtout très heureux de constater que ces lauréats représentent finalement assez bien le paysage musical français. La plupart des musiciens et compositeurs qui ont été choisis sont aujourd'hui reconnus parmi les plus grands. C'est une grande joie pour nous de savoir que nous contribuons à la création musicale contemporaine !

Avez-vous en tête des auditions particulières où, avec les autres membres du jury, vous avez eu des « révélations » ?

Tous les artistes que nous sélectionnons sont hors du commun. Des moments de grâce, il y en a eu des dizaines. Je me souviens par exemple de l'interprétation par Edgar Moreau de la sonate de Rachmaninov, de la pianiste Natacha Kudritskaya, de Bertrand Chamayou interprétant les Variations sérieuses de Mendelssohn ou encore de la virtuosité de Nemanja Radulovic. Ces instants-là sont réellement magiques. Ce sont des expériences humaines très intenses.

Philippe Hersant a été salué par Henri Dutilleul comme un compositeur majeur de notre temps. Nommé aux Victoires de la Musique Classique dès 1986 pour son premier quatuor à cordes, il a reçu depuis de nombreux prix : Prix des Compositeurs de la SACEM (1991), Prix Arthur Honegger pour le Concerto n°1 pour violoncelle (1994), Prix Maurice Ravel (1996), Victoires de la Musique Classique (2010, 2016)... Accueilli en résidence dans plusieurs orchestres, il a déjà fait l'objet d'une rétrospective au Festival Présences de Radio France en février 2004.

EN PRATIQUE

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de moins de 27 ans pour les instrumentistes
- Être âgé de moins de 28 ans en moyenne pour les ensembles de musique de chambre (duo, trio ou quatuor)
- Être âgé de moins de 40 ans pour les compositeurs
- Justifier du diplôme du 2nd cycle supérieur des CNSMD et / ou avoir été lauréat finaliste d'un grand concours international
- Résider principalement en France durant la période où le candidat bénéficie du soutien de la Fondation

La Fondation Banque Populaire n'a pas pour vocation de financer les études à l'étranger et les instruments de musique. Les candidatures de musiciens déjà en poste dans un orchestre ou salariés d'une autre structure ne peuvent pas être retenues par la Fondation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé
- Trois lettres de recommandation d'interprètes ou de compositeurs renommés
- Une photo (format jpeg)
- Pour les compositeurs, un enregistrement et le répertoire des œuvres en dix exemplaires

Le dossier est à télécharger sur le site internet de la Fondation : www.fondationbanquepopulaire.fnbp.fr

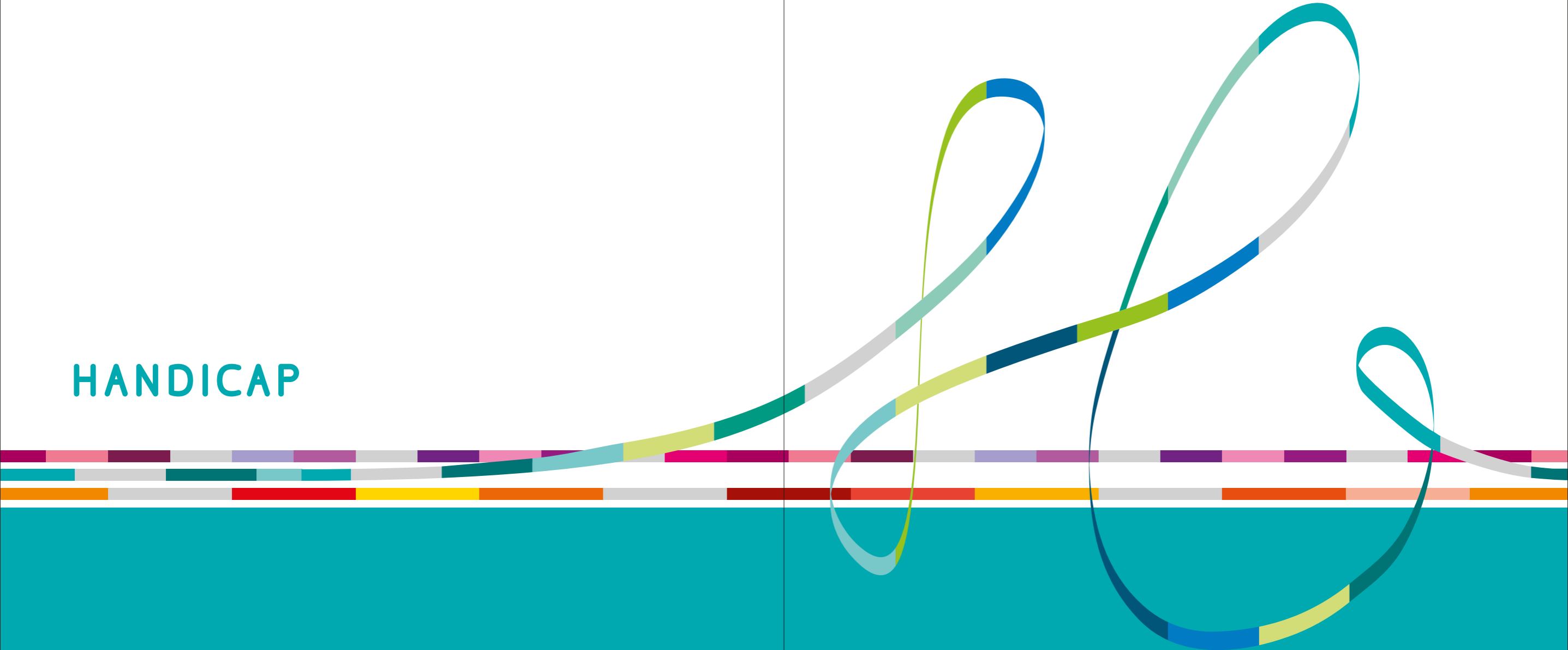
AUDITIONS

- 2 sessions par an, au printemps et en automne
- 3 morceaux présentés de compositeurs différents, au libre choix des interprètes

MONTANT ET DURÉE DE LA BOURSE

- Entre 5 000 et 13 000 euros pour une durée de 1 à 3 ans pour les interprètes
- Entre 10 000 et 18 000 euros maximum pour les compositeurs

HANDICAP





Vladimir Vinchon, 42 ans, sportif de haut niveau, dresseur équestre

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2014

Présenté par la Banque Populaire de l'Ouest

« Oui, je crois que tout est possible, si on est capable de croire en soi et en l'autre. »

Au fond, rien ne me prédestinait à devenir cavalier de l'équipe de France de dressage handisport. Quand le diagnostic est tombé après mon accident, amputation de la jambe droite, je n'aurais pu imaginer remonter sur un cheval. Mais après des mois de rééducation, le désir de retrouver les sensations de cavalier ne me lâchait pas. J'ai alors décidé de me battre et de m'accrocher quoiqu'il arrive. Et depuis, je n'ai eu de cesse de remporter ce challenge un peu fou : gagner contre moi-même et redevenir un sportif de haut niveau.

C'est un grand honneur d'être un lauréat de la Fondation et de pouvoir porter ses couleurs. L'audace, l'envie de gagner, la pugnacité, l'esprit d'entreprendre et cet élan sans lequel on ne fait rien de sa vie constituent un moteur puissant. Oui, je crois que tout est possible si on fait preuve de ténacité ! Oui, il ne faut rien lâcher, car la vie offre véritablement de formidables opportunités à qui sait s'y ouvrir.

HANDICAP

Membre de l'équipe de France et Vice-champion de France en paradressage, Vladimir Vinchon est de ceux que rien ne décourage. Alors qu'il se vouait à une carrière de jockey, à 20 ans, il est victime d'un accident de voiture qui entraîne l'amputation de sa jambe droite. Après des mois de rééducation, il décide de reprendre

l'équitation et trouve les partenaires et les soutiens indispensables à sa pratique. Depuis, il participe à des compétitions internationales tout en travaillant chez ERDF. La Fondation l'aide à financer ses entraînements pour les prochains Jeux Paralympiques.

Florian Avril, 28 ans, chercheur

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2012
Présenté par la Banque Populaire du Sud

« J'aime penser que sans cet accident, je ne serais jamais allé jusqu'à ce niveau d'études et je n'aurais pas pu non plus participer au progrès. »

Quand je suis sorti de mes quatre mois de coma et d'une année de rééducation, s'est posée la question de mon avenir. Alors technicien chimiste de niveau bac+2, je pouvais décider d'évoluer vers une fonction administrative adaptée aux contraintes du fauteuil roulant. Mais la chimie me passionnait. Et j'avais besoin de me lancer un nouveau défi. C'est là que sont intervenus des alliés, comme la Fondation Banque Populaire, et sans lesquels je ne serais pas aujourd'hui en thèse.

Je comprends mieux aujourd'hui pourquoi on dit que les obstacles permettent parfois de se développer. Serais-je jamais allé jusqu'à ce niveau d'études sans mon accident ? Aurais-je eu la chance de me prouver que je suis capable de contribuer non seulement au progrès mais aussi au développement durable ? Ce superalternateur auquel je travaille et pour lequel on me finance va peut-être révolutionner le stockage de l'énergie. Une grande chance !

HANDICAP

Comprendre la matière et contribuer à améliorer le monde. C'est, aiguillonné par ce double moteur, que Florian s'engage dans la voie de la recherche universitaire après son accident de la route en 2009 qui le laisse handicapé à 80%. Il obtient une bourse doctorale handicap à l'Université de Montpellier et

commence sa thèse en 2014 après avoir convaincu trois partenaires l'IES (Institut d'Electronique des Systèmes), le laboratoire de l'Université de Montpellier et une start up. La Fondation l'accompagne en finançant le matériel dont il a besoin pour conduire à bien sa recherche.





Charlotte Desmousseaux, 36 ans, libraire

Lauréate de la Fondation Banque Populaire en 2015

Présentée par la Banque Populaire Atlantique

« Quand on a une passion, il faut savoir la défendre avec détermination, quels que soient les obstacles. »

Les livres me donnent accès au monde que je ne vois pas. Cela est devenu une évidence très jeune, moi qui fut bercée par les conversations passionnées de mes parents et oncles et tantes autour de leurs dernières lectures. C'est ainsi que j'ai vite compris ce qui me tenait à cœur : pouvoir partager cette passion pour les livres qui ouvrent de vastes espaces de liberté. Lieu refuge, lien sensible aux êtres et à l'univers, le livre devait incontestablement devenir mon activité principale. Mais comment faire ?

Je n'ai jamais renoncé, malgré mon handicap, mais cela n'a pas été simple. Quand j'ai ouvert ma librairie, le pari était osé. Autour de moi, il y eut beaucoup de scepticisme, un aiguillon supplémentaire finalement pour rester au vif de mon désir ! Le soutien de la Fondation est venu quelques semaines plus tard et me permet maintenant d'avancer avec sérénité. D'autant que je trouve là un soutien, des encouragements et de vraies connexions humaines. Oui, la vie est indéniablement une affaire de rencontres, d'audace et de passions simples...

HANDICAP

Cette jeune femme passionnée était prête à tout pour aller jusqu'au bout d'un projet de vie qu'elle réfléchit depuis ses 13 ans. Atteinte d'un handicap visuel depuis sa naissance, Charlotte a toujours été passionnée par la lecture qu'elle lit en approchant les livres tout près

de ses yeux. Avec une solide formation de libraire, elle se décide à tenter l'aventure : ouvrir avec son mari « La vie devant soi », une librairie en plein cœur d'un quartier populaire à Nantes. Le soutien de la Fondation lui a permis de démarrer son activité en étant salariée.

HANDICAP

Encourager les talents pour que tombent les barrières du handicap

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DE L'HOMME ET DE L'INITIATIVE

Dès son origine, la Fondation a choisi d'être solidaire des personnes en situation de handicap en encourageant leurs talents. Pour ces personnes que la vie n'a pas épargnées mais qui ont gardé intacte leur envie d'agir, elle offre un soutien unique dans tous les domaines : études, formation professionnelle, défis sportifs, projets artistiques ou de création d'entreprise. À sa manière, la Fondation s'inscrit dans la philosophie qui fut à l'origine de la création des Banques Populaires : la solidarité au service de l'homme et de l'initiative.

L'AVENIR À PORTÉE DE MAIN

La bourse qui est allouée aux lauréats est un soutien déterminant pour la mise en œuvre d'un projet qui va changer le cours de leur vie. Création d'une entreprise, financement d'études supérieures, achat de matériel pour lancer une activité artistique ou permettre l'exercice d'un sport de haut niveau... les projets retenus le sont pour leur pertinence et leur originalité, mais aussi parce qu'ils sont portés par des personnalités charismatiques. Déterminées à aller jusqu'au bout de leur ambition, elles trouvent auprès de l'équipe de la Fondation, le soutien indispensable pour prendre leur envol. En retour, s'ils le souhaitent, les lauréats viennent témoigner en région, dans les entreprises et dans les banques ou lors de manifestations culturelles avec les autres lauréats de la Fondation : oui, il est possible de faire tomber les barrières du handicap !

L'ENGAGEMENT SANS FAILLE D'UN JURY ET D'UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

La relation qui se noue entre le lauréat et la Fondation va bien au-delà d'une simple aide financière. Parce qu'elle s'étend entre 1 et 3 années, elle permet aux lauréats de bénéficier de conseils avisés, de l'accompagnement d'une équipe entièrement dédiée ainsi que du vaste réseau des Banques Populaires sur tout le territoire. Pour les personnes accompagnées, cette fidélité est l'assurance de pouvoir compter sur la bienveillance et l'expérience d'un jury expert très engagé à leurs côtés.

Pour cela, elle est allée chercher dix professionnels reconnus dans le domaine du handicap à travers tout le territoire pour constituer un jury d'experts. Présidé par Bertrand Brugerolle depuis 2008, le jury rassemble Théophile Barbu (Paris), Valérie Biasotto (Rhône-Alpes), Tanguy du Chéné (Paris), Alain Lequeux (Sud), Samuel Libgot (Aquitaine Centre-Atlantique), Dominique Pailler (Paris), Bruno Pollez (Nord), Pascale Stéphan (Bretagne) et Philippe Vassel (Ile de France).

FAVORISER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Quoi de plus parlant qu'un témoignage d'une personne qui a réussi à surmonter son handicap ? Plusieurs fois par an, la Fondation et les Banques Populaires en région invitent des lauréats à venir témoigner auprès des sociétaires de leur parcours de vie et de leur réussite. Après une Assemblée Générale ou une manifestation, sportifs, entrepreneurs, artistes ou musiciens viennent partager avec le public leur aventure. L'occasion d'un échange spontané et sincère qui permet à chacun de mesurer la force de l'engagement, la maturité et le talent de ces jeunes lauréats.

HANDICAP

CRÉER DES RENCONTRES INATTENDUES

La Fondation encourage toutes les expériences artistiques pour que se mêlent les talents des personnes valides et non-valides : avec son soutien, de jeunes musiciens en situation de handicap se produisent en concert avec leurs

pairs et artisans d'art, peintres ou sculpteurs présentent leur savoir-faire ou exposent leurs œuvres aux côtés des autres lauréats. De nombreux concerts et expositions sont ainsi organisés chaque année partout en France.

TROIS QUESTIONS À BERTRAND BRUGEROLLE PRÉSIDENT DU JURY HANDICAP

« Nos lauréats sont pour nous une école de courage et de volonté qui fait tomber les barrières du handicap »

Pourquoi avoir été de l'aventure depuis 25 ans ? Qu'est-ce qui vous a motivé ?

La joie de trouver des talents en puissance et de soutenir des projets extraordinaires qui n'auraient pu voir le jour sans notre aide. La joie aussi d'accompagner dans la durée ces personnes hors du commun.

Quel est le profil des personnes que vous accompagnez ?

Chacune des aventures est unique, mais nos lauréats partagent un point commun : ce sont des personnalités qui nourrissent un désir très vif d'avancer et de communiquer aux autres leur élan. Leur générosité et la passion qui les animent, rayonnent bien au-delà de leur projet personnel.

Quel bilan tirez-vous de ces 25 années ?

Nous sommes très fiers des choix que nous avons faits. Nous avons permis de transformer des parcours de vie de façon déterminante, pour des personnes qui avaient déjà tout en main mais à qui il fallait apporter une aide supplémentaire pour que le rêve devienne réalité. Oui, nous formons une grande famille aujourd'hui et nos lauréats sont heureux de partager avec nous leur réussite.»

Membre du jury Handicap depuis la création de la Fondation, Bertrand Brugerolle est médecin-chef spécialiste en médecine physique et de réadaptation. Il est Président du jury Handicap depuis 2008.

EN PRATIQUE

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de moins de 50 ans
- Être atteint d'un handicap moteur ou sensoriel
- Avoir un taux d'incapacité reconnu par la MDPH > 50 %
- Réaliser son projet de vie sur le territoire français (métropole et DOM-TOM)

Sont exclues toutes demandes portant sur les aides techniques et les adaptations compensant le handicap, l'aménagement de véhicules, l'aide à la création d'une œuvre et le sponsoring.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation précisant la nature du projet pour lequel l'aide de la Fondation est sollicitée
- Un curriculum vitae détaillé
- Un certificat médical précisant la nature du handicap et son évolution
- Une présentation détaillée du projet précisant les besoins financiers nécessaires avec des devis ou factures pro forma récents. Dans le cas d'une création d'entreprise, un budget prévisionnel sur 3 ans
- Une photo, format jpeg (portrait ou photo en lien avec le projet)
- En annexe : tous documents permettant d'affiner la compréhension du projet (articles de presse, lettres de recommandation...)

Le dossier est à télécharger sur le site internet de la Fondation : www.fondationbanquepopulaire.fnbp.fr

MONTANT ET DURÉE DE LA BOURSE

- Le montant de la bourse annuelle est compris entre 1000 et 15 000 euros
- La Fondation peut accompagner les lauréats de 1 à 3 ans selon la pertinence du projet

ARTISANAT D'ART



Steven Leprizé, 29 ans, designer ébéniste

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2015

Présenté par la BRED Banque Populaire

« Mes créations sont viscérales, elles exigent de la pugnacité, de la rigueur et en même temps une grande liberté intérieure. »

Si j'avais un vœu à réaliser, ce serait de ne rien changer, à part rallonger mes journées! J'ai tant d'idées dans mes tiroirs... Mais j'ai aussi le goût du travail bien fait, cette exigence liée à ce matériau à la fois noble, chaud et vivant que je travaille. Avec le bois, on ne peut pas tricher. Il faut donc prendre le temps.

La maîtrise des gestes ancestraux constitue une condition indispensable pour pouvoir aller vers l'innovation. Ce qui m'intéresse, c'est de me mettre dans les pas de mes maîtres des siècles précédents : comme eux, je cherche à améliorer le métier et le quotidien des hommes.

D'où le détour nécessaire par la Recherche et Développement et l'importance pour moi d'être soutenu par la Fondation dans mes investissements.

Mais la Fondation, c'est aussi des rencontres à foisons, la mise en relation des artisans d'art entre eux, anciens et plus jeunes. Ensemble, nous tissons la trame de l'avenir.

Quand je commence un projet, je ne me fixe aucune limite. Je fais de l'expérimentation le ressort de mes créations et j'aime les défis techniques, cette recherche de solutions à des problèmes qui semblent insolubles.

Et quand j'ai terminé un objet, il m'arrive souvent d'avoir l'impression d'y avoir laissé une partie de moi, entre sueur, sang et désir.

ARTISANAT D'ART

Steven était-il prédestiné à devenir un designer du bois? Poussé par son professeur à tenter l'aventure, il est finalement sorti major de l'école Boule. Porté par des aîeux qui ont tous travaillé cette « matière vivante, chaude et noble », il est allé à la rencontre de

la R&D en développant un nouveau concept, celui du bois plié ou de l'art du pli. Ses créations font fureur, et la Fondation le soutient pour lui permettre de mettre en formes ses idées si innovantes. Bon vent à Steven!





**Le duo Sarah Letellier, 27 ans,
et Anaïs Landes, 25 ans, peintres en décor et mosaïstes**

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2015
Présenté par la Banque Populaire Atlantique

« Nous faisons tomber les cloisons
entre les techniques
pour mieux les remonter »

Les "Murs nomades", entre fresques, mosaïque et seconde peau, sont des séparateurs d'espaces. Ils sont nés d'un savoir-faire transmis et de contraintes liées au quotidien qui nous ont obligées à inventer une réponse, en dehors des cadres. Autrement dit, à faire bouger les murs! C'est cela qui est intéressant dans les métiers d'art : cette capacité à décroquer, à croiser les savoir-faire, le passé et le futur et à s'ouvrir aux rencontres. Notre rencontre, dès l'école d'Arts appliqués, a été une grande chance. A deux, on peut plus facilement se questionner et dialoguer, s'encourager et faire preuve d'esprit critique, inventer des solutions innovantes grâce à nos parcours complémentaires. Nous sommes encore très jeunes et nous avons expérimenté que cela est parfois un obstacle. Quand le jury de la Fondation a décidé de nous accompagner, cela a été un immense soulagement : occasion de rencontres, possibilité de concrétiser un projet, de le faire connaître, d'être encouragées. Ils ont été audacieux. Ils ont osé croire en nous.

ARTISANAT D'ART

Après un CAP de taille de pierre, Sarah rencontre sa complice Anaïs pendant un DMA fresque mosaïque à l'ENSAAMA. Chacune poursuit ses apprentissages auprès de grands maîtres, tout en réalisant leurs premiers travaux qui reçoivent immédiatement un très

bon accueil de leurs pairs. Elles enchaînent les expositions et Sarah crée son statut en 2015. Leur travail est un véritable quatre mains. La Fondation soutient la finalisation d'une gamme nommée « Murs Nomades ».

Antonin Pons Braley, 27 ans, héliogreveur

Lauréat de la Fondation Banque Populaire en 2014

Présenté par la Banque Populaire Occitane

« Comment arriver à cette morsure qui sera assez juste pour que l'objet se mette à respirer tout seul ? »

Orner le cuivre en révolutionnant la technique de l'héliogravure...

C'était osé, voire révolutionnaire, et étant donné mon parcours atypique, je ne m'y sentais pas complètement autorisé. La reconnaissance par un jury d'artisans d'art d'exception, outre qu'elle m'a permis de financer mon projet, a été un moment-clé pour franchir le pas : j'étais adoubé par mes pairs et pouvais me sentir légitime à poursuivre ma recherche. Mon métier est à la croisée du contemplatif et de l'utile, du spirituel et du matériel. Il suppose aussi un grand respect du quotidien : quand j'orne le cuivre, je travaille un objet destiné à l'usage mais qui respirera peut-être de lui-même. Mon travail est de guider cette « aura » dans la matière pour qu'elle se déploie et recrée un espace où, finalement, c'est le temps qui se dilate. Comme s'il ne s'agissait pas tant de mordre le cuivre que de sculpter la lumière !

ARTISANAT D'ART

De ses recherches dans les régions arctiques où il réside une partie de l'année, et de sa découverte en autodidacte de l'héliogravure, Antonin Pons Braley, philosophe, artiste, éditeur et chercheur insatiable, fait émerger une œuvre qui se joue des frontières

entre les différents langages créatifs. Son « archive de la disparition » déclinée dans ses matrices de cuivre si sensibles, lui vaut d'être nommé lauréat de la Fondation Banque Populaire. Antonin dirige par ailleurs le collectif berlinois Tumult.



ARTISANAT D'ART

Favoriser la transmission et la créativité

DONNER CORPS AUX IDÉES

Les artisans d'art donnent vie à la matière. Grâce à une maîtrise technique hors du commun et portés par le désir d'innover, ils incarnent des idées dans le concret, leur geste devenant le prolongement de leur esprit. Les artisans d'art que la Fondation a décidé de soutenir depuis 2013 en créant un jury spécifique, se distinguent à la fois par leur vision esthétique, leurs capacités d'expérimentation exceptionnelles et un sens de la matière acquis aux côtés d'un artisan d'art reconnu ou grâce à une solide formation. Ils sont des passeurs de techniques et de métiers d'art ancestraux, tout en étant résolument tournés vers la création, l'innovation ou encore l'hybridation.

UN RÉSEAU POUR CONSEILLER

Venus de tous les horizons des métiers d'art, les membres du jury mettent à la disposition des lauréats leur réseau et leur expérience. Ils ont à cœur d'aider les jeunes pousses à réussir leur vie professionnelle qui, au-delà de la passion, doit pouvoir s'incarner concrètement dans un projet viable. Pour les lauréats, c'est accéder à des savoir-faire et à des expertises de premier ordre et la chance de pouvoir aller jusqu'au bout de leur projet de vie.

LANCER LA CARRIÈRE DE JEUNES TALENTS

Expérimenter de nouvelles idées, mettre en œuvre au quotidien un geste porté à son plus haut niveau, professionnaliser sa démarche... Vivre d'un métier d'art nécessite de trouver les moyens de s'installer dans son propre atelier, d'acquérir les matériaux ou les outils nécessaires à la réalisation d'œuvres, de continuer à se former ou encore d'exporter pour étendre sa notoriété. Les lauréats sélectionnés par la Fondation pour leur talent et leur esprit d'entreprise, ont déjà fait l'expérience de la difficulté d'aller au bout de leur passion. Lorsque la Fondation intervient pour une durée de 1 à 3 ans, c'est pour leur permettre de se consacrer avec plus de sérénité à ce qui les porte : une vocation qu'ils souhaitent partager.

L'EXIGENCE D'UN JURY PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DU TALENT

Parce que la mission de la Fondation Banque Populaire est de sélectionner les plus prometteurs, elle est allée chercher dix personnalités reconnues dans le domaine de l'artisanat d'art pour constituer un jury d'experts. Présidé par Gérard Desquand, Maître Graveur Héraldiste, le jury rassemble le Maître Verrier Emmanuel Barrois, Marc Bayard, Conseiller pour le développement culturel et scientifique au Mobilier National et Manufactures Nationales, Audrey Benissan-Wicart, Chargée des Métiers d'Art et de l'Entrepreneuriat à l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Philippe Bresson, Ebéniste, labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant, Nicole Crestou, Céramiste et Administrateur des Ateliers d'Art de France, Marcelle Guillet Lubrano, Parurière florale et Présidente d'honneur de l'Association des Ateliers des Maîtres d'Art et de leurs Elèves, Philippe Huyghe, Professeur à l'Ecole Boulle, Pierre-Alain Le Cousin, Ebéniste et Restaurateur, Professeur à l'Ecole Boulle, et Jean-Jacques Rampal, Maître Luthier, expert auprès la Cour d'Appel de Paris.

RICHESSSE ET DIVERSITÉ DES MÉTIERS D'ART

L'appellation « métiers d'art » recouvre un grand nombre de savoir-faire recensés dans différents domaines :

- architecture et jardins
- ameublement, décoration
- luminaire
- bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie
- métal
- céramique
- verre, cristal
- tableterie
- mode, accessoires
- textile
- cuir
- spectacle
- papier, graphisme, impression
- jeux, jouets, ouvrages mécaniques
- facture instrumentale
- restauration

Les lauréats de la Fondation excellent dans leur cœur de métier et sont appelés à devenir des références dans leur spécialité, tout en s'ouvrant à d'autres savoir-faire.

ARTISANAT D'ART

METTRE À L'HONNEUR DES RÉALISATIONS D'EXCEPTION

Valoriser le travail de ses lauréats pour leur permettre de changer d'échelle, telle est aussi la mission de la Fondation. Elle expose ainsi les pièces de ses lauréats lors de manifestations prestigieuses comme le Salon Révélation, biennale

internationale des Métiers d'art et de la Création au Grand Palais. À travers des conférences, la Fondation donne également la parole à ses lauréats afin qu'ils puissent témoigner de leur démarche originale en tant qu'artisans d'art.

TROIS QUESTIONS À GÉRARD DESQUAND, PRÉSIDENT DU JURY ARTISANAT D'ART

« La parfaite adéquation
entre la pensée et le geste. »

Voilà 3 ans qu'a été créé le jury artisanat d'art. Le projet de la Fondation s'est-il précisé ? Les critères de sélection ont-ils évolué ?

Le projet reste le même : soutenir un projet plutôt que récompenser une œuvre déjà réalisée, et contribuer à faire évoluer des trajectoires professionnelles et personnelles. Mais les candidatures qui ont été déposées durant ces trois années nous ont permis d'affiner nos critères de sélection: les lauréats que nous retenons allient esprit d'innovation, entrepreneuriat et transversalité, c'est-à-dire cette aptitude à créer des synergies, à se décentrer par rapport à son métier et à aller vers les autres pour travailler avec eux.

Quel bilan tirez-vous de ces trois années ? Comment ont évolué vos lauréats ?

Nous constatons avec fierté que nous ne nous sommes pas trompés ! Notre soutien les a propulsés dans un cercle vertueux dont ils savent pleinement tirer profit. Cela est la preuve que nous avons su distinguer les bonnes personnalités, celles qui portent un regard différent sur leur métier, refusent les cloisonnements tout en restant dans cette exigence propre à l'artisanat d'art : la parfaite adéquation entre la pensée et le geste.

L'alliance entre innovation et tradition est une des caractéristiques des métiers d'art. Est-ce un critère de sélection important ?

Cela fait 6 000 ans que les hommes créent des objets pour qu'ils soient à la fois utiles et beaux. Il y va d'un art de vivre qui doit s'adapter à chaque époque. L'innovation et la Recherche & Développement sont donc une ressource pour trouver les solutions les plus adéquates à un besoin donné et en même temps les plus créatives. D'où le rôle que la Fondation souhaite avoir : aider ces jeunes à exprimer leur talent et à aller jusqu'au bout de leurs rêves mais aussi contribuer à faire évoluer les métiers d'art.

Graveur héraldiste, Gérard Desquand tient ce métier de son père et de son grand-père. Enseignant à l'École Estienne, où il a été élève, ce Maître d'Art et Meilleur Ouvrier de France se dit « passeur d'image pour préserver une technique six fois millénaire ». Son travail de précision, sur métaux précieux et chevalières, a été largement reconnu par la communauté des artisans d'art. Gérard Desquand s'attache aussi à développer une approche contemporaine de la gravure et accessible à tous.

EN PRATIQUE

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir une solide formation initiale
- Avoir un minimum de 3 ans d'expérience
- Être âgé de moins de 40 ans
- Résider principalement en France durant la période où le candidat bénéficie du soutien de la Fondation

Sont exclues toutes demandes portant sur le financement de formation initiale et de l'accueil d'un jeune par un artisan d'art.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation précisant la nature du projet pour lequel l'aide de la Fondation est sollicitée
- Un curriculum vitae détaillé
- Le dossier dûment rempli
- Un budget prévisionnel du projet avec des devis ou factures pro forma récents
- Un business plan sur 3 ans
- Bilan et compte de résultat des trois dernières années
- Un dossier artistique contenant au moins 10 visuels présentant les travaux du candidat
- Une photo (format jpeg)
- En annexe : tous documents permettant d'affiner la compréhension du projet, d'éventuelles lettres de recommandation d'artisans d'art ou d'anciens professeurs, articles de presse, etc.

Le dossier est à télécharger sur le site internet de la Fondation : www.fondationbanquepopulaire.fnbp.fr

La qualité esthétique et technique des créations ainsi que la pertinence du projet sont étudiées par le jury.

MONTANT ET DURÉE DE LA BOURSE

- Le montant de la bourse est compris entre 5 000 et 15 000 euros
- Un lauréat peut être aidé pour une durée de 1 à 3 ans

**Fondation d'entreprise
Banque Populaire**
104, avenue de France
75646 Paris Cedex 13
Tél. : +33 (0) 1 40 39 60 41

www.fondationbanquepopulaire.fnbp.fr

BANQUE POPULAIRE DES ALPES BANQUE POPULAIRE D'ALSACE
LORRAINE-CHAMPAGNE BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE
ATLANTIQUE BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE BRED BANQUE POPULAIRE BANQUE
POPULAIRE COTE D'AZUR BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS
BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL BANQUE POPULAIRE DU NORD
BANQUE POPULAIRE OCCITANE BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST
BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS BANQUE POPULAIRE DU SUD BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE CASDEN BANQUE POPULAIRE CREDIT COOPERATIF